

Résultats définitifs de la session 2019

- Diplôme National du Brevet (DNB) -

- Académie de Grenoble -

86,1% des candidats grenoblois admis lors de la session de 2019 du DNB

⇒ **36 159 admis en 2019 après 37 218 admis en 2018.** Avec 42 002 candidats présents et 36 159 candidats admis, le taux de réussite au DNB est de 86,1% à la session 2019 (contre 87,5% à la session 2018 soit -1,4 point).

En série générale, le succès à l'examen est en recul de 0,7 point en 2019 (88,2% contre 88,9% en 2018).

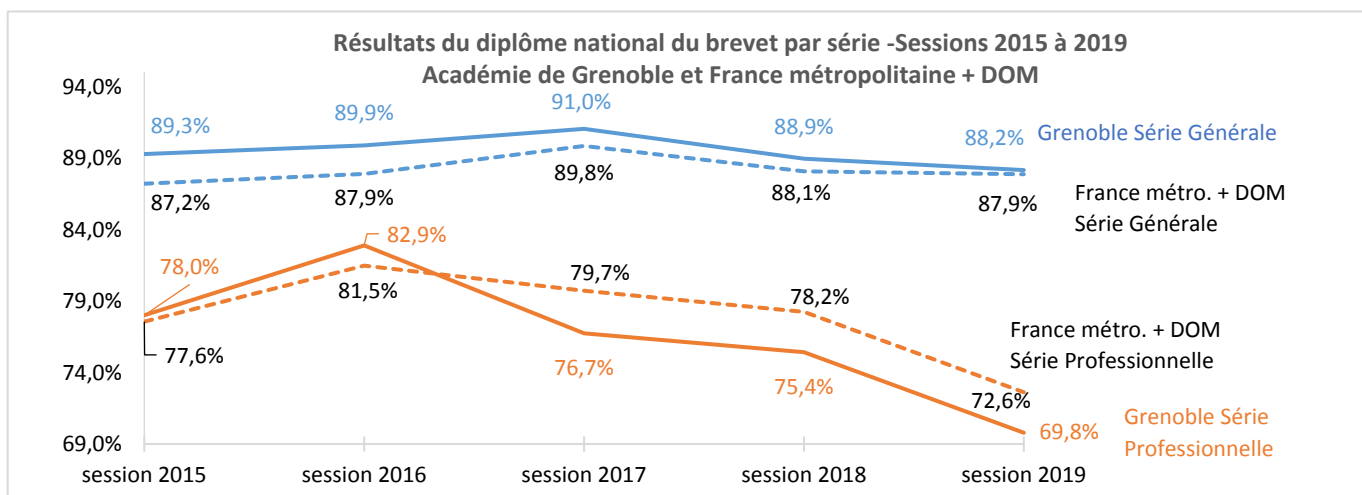
En série professionnelle, la proportion d'admis diminue pour la 3^{ème} année consécutive pour s'établir à 69,8% (-5,6 points, après -1,3 point en 2018 et - 6,2 points en 2017).

Les évolutions académiques épousent les tendances nationales : tassement de 0,2 point de la réussite en série générale en 2019 et baisse de 5,6 points du succès en série professionnelle en 2019, après un recul de 1,8 point en 2017.

Ainsi, le succès des élèves de l'académie reste supérieur à la moyenne nationale en série générale, tandis qu'il demeure inférieur à celle-ci en série professionnelle.

Résultats du diplôme national du brevet par série - Sessions 2015 à 2019

Académie de Grenoble	Série	Session 2019				Session 2018	Session 2017	Session 2016	Session 2015
		Inscrits	Présents	Admis	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite
Académie de Grenoble	Générale	37 631	37 275	32 860	88,2%	88,9%	91,0%	89,9%	89,3%
	Professionnelle	5 012	4 727	3 299	69,8%	75,4%	76,7%	82,9%	78,0%
	Ensemble des séries	42 643	42 002	36 159	86,1%	87,5%	89,5%	89,1%	88,1%
France métropolitaine + DOM	Générale	744 899	733 887	644 854	87,9%	88,1%	89,8%	87,9%	87,2%
	Professionnelle	82 802	75 158	54 582	72,6%	78,2%	79,7%	81,5%	77,6%
	Ensemble des séries	827 701	809 045	699 436	86,5%	87,2%	89,0%	87,3%	86,4%



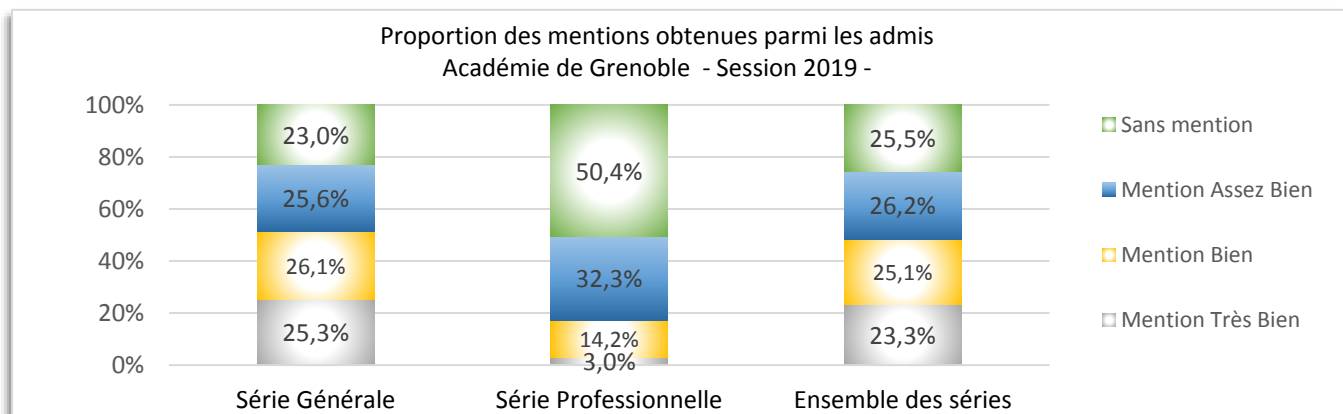
Sources : MEN-DEPP (BCP)

A la session 2019, 77,0% des admis obtiennent une mention en série générale (-2,5 points), tandis qu'en série professionnelle, ils sont un peu moins de la moitié (49,6%, en baisse de 10,9 points par rapport à 2018).

Résultats du diplôme national du brevet par série et mention - Session 2019 - Académie de Grenoble

Série du brevet	Présents	Admis	Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	Sans mention	Refusés
Série Générale	37 275	32 860	8 317	8 590	8 407	7 546	4 415
Série Professionnelle	4 727	3 299	100	469	1 067	1 663	1 428
Ensemble des séries	42 002	36 159	8 417	9 059	9 474	9 209	5 843

Sources : MEN-DEPP (BCP)



Sources : MEN-DEPP (BCP)

Un peu plus d'un quart des admis obtiennent les mentions très bien (25,3%), bien (26,1%) et assez bien (25,6%) en série générale, la proportion des mentions les plus élevées (très bien et bien) diminuant légèrement.

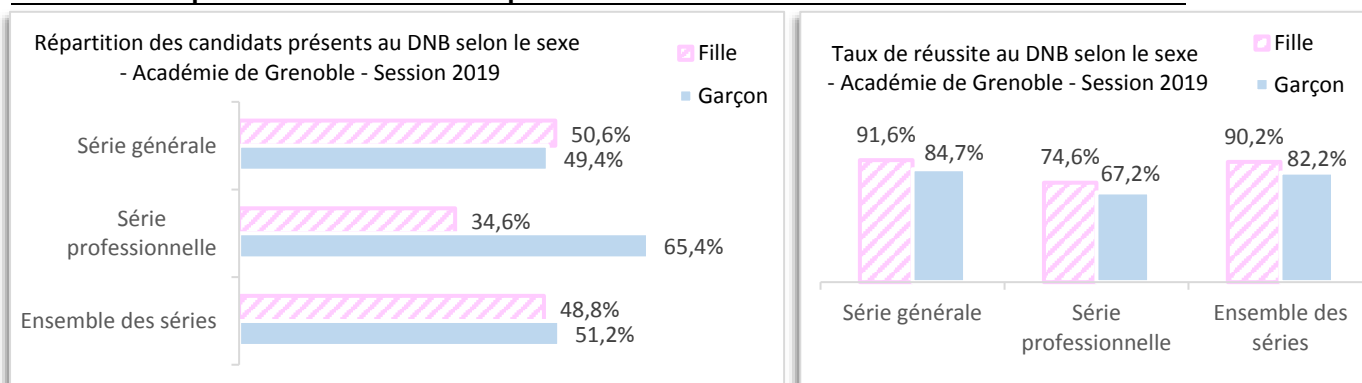
En série professionnelle, l'ensemble des admissions avec mention est en recul avec 3,0% de mentions très bien (-1,7 point), 14,2% de mentions bien (-6,0 points) et 32,3% de mentions assez bien (-3,2 points).

Ainsi, la proportion d'admis sans mention reste près de deux fois plus élevée en série professionnelle qu'en série générale, alors qu'à l'inverse les mentions très bien sont environ huit fois moins fréquentes.

⇒ Un peu moins de moitié des candidats sont des filles en 2019.

Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons à se présenter au DNB sur l'ensemble des séries : 48,8% du total contre 51,2% de garçons (proportions stables par rapport à la session 2018).

Résultats du diplôme national du brevet par série et sexe - Session 2019 - Académie de Grenoble



Sources : MEN-DEPP (BCP)

Elles sont plus nombreuses en série générale (50,6% du total), mais ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des candidats présents en série professionnelle. Quelle que soit la série présentée les filles ont une meilleure réussite à l'examen que celle des garçons : 91,6% en série générale (84,7% pour les garçons) ; 74,6% en série professionnelle (67,2% pour les garçons).

⇒ Les candidats de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle en 2019.

89,5% des admis en série générale ont l'âge théorique de passage du DNB, soit 15 ans.

Résultats du diplôme national du brevet par série et âge - Session 2019 - Académie de Grenoble

Age*	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
14 ans et moins	4,7%	98,2%	0,2%	100,0%	4,3%	98,2%
15 ans	89,5%	90,2%	54,0%	75,1%	86,3%	89,1%
16 ans et plus	5,8%	61,8%	45,8%	64,3%	9,4%	62,9%
Ensemble des candidats	100,0%	88,2%	100,0%	69,8%	100,0%	86,1%

Sources : MEN-DEPP (BCP)

Age*: âge atteint par le candidat l'année civile de la session 2019 (soit 15 ans pour un candidat né entre 1er janvier et le 31 décembre 2004).

En revanche, en série professionnelle, du fait de parcours plus longs, près de la moitié des candidats admis a 16 ans ou plus (45,8%). Les candidats les plus jeunes réussissent généralement mieux. La quasi-totalité des candidats en avance est reçue, contre moins de 6 sur 10 parmi les candidats ayant un an de retard ou plus.

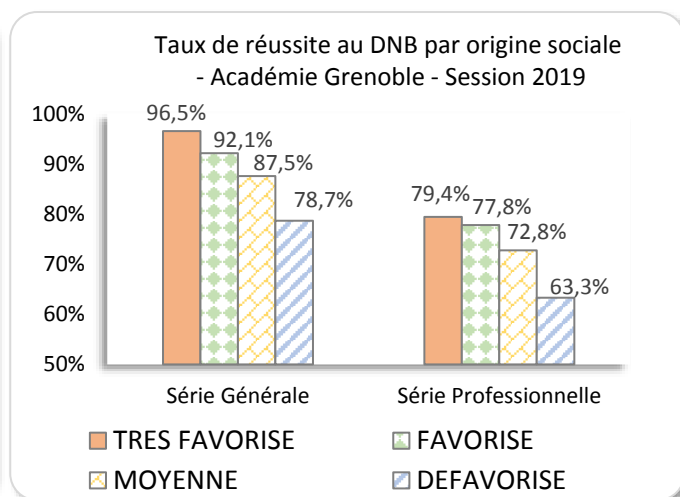
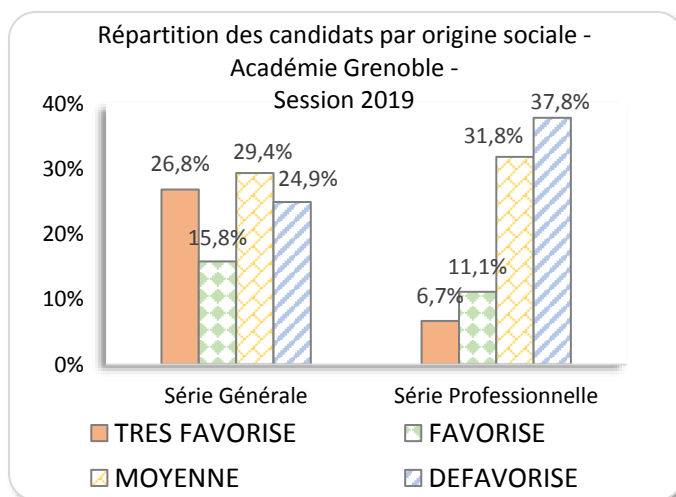
⇒ Les candidats d'origine sociale très favorisée ou favorisée ont une réussite nettement plus élevée

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée réussissent mieux que les autres candidats. Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats les plus favorisés et les candidats défavorisés est de plus de 16 points.

Résultats du diplôme national du brevet par série et origine sociale - Session 2019 - Académie de Grenoble

Origines Sociales	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
TRES FAVORISE	26,8%	96,5%	6,7%	79,4%	24,6%	96,0%
FAVORISE	15,8%	92,1%	11,1%	77,8%	15,3%	91,0%
MOYENNE	29,4%	87,5%	31,8%	72,8%	29,6%	85,8%
DEFAVORISE	24,9%	78,7%	37,8%	63,3%	26,4%	76,2%
NON RENSEIGNE	3,1%	77,4%	12,5%	69,5%	4,1%	74,7%
Total général	100,0%	88,2%	100,0%	69,8%	100,0%	86,1%

Sources : MEN-DEPP (BCP)



Sources : MEN-DEPP (BCP)

CHAMP ET DEFINITION :

DNB : Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Champ : Tous les candidats présents à l'examen du DNB en 2019. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, en formation continue, en formation à distance ou candidat individuel.

Taux de réussite : Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents.

Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance, dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

Présent : Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

L'origine sociale est construite à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :

- **très favorisée** : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
- **favorisée** : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- **moyenne** : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- **défavorisée** : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2019, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 2004. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 2004, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 2004. En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2019, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 2004. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 2004, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 2004. En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.